



LE TRAITEMENT DÉFINITIF DES REMONTÉES CAPILLAIRES
PAR INVERSEUR DE POLARITÉ



www.StopRise.com



◆ + de 1000 appareils déjà installés



StopRise®

SOMMAIRE

- 1 POURQUOI TRAITER LES PROBLÈMES D'HUMIDITÉ ?
- 2 COMMENT TRAITER DÉFINITIVEMENT LA REMONTÉE CAPILLAIRE?
- 3 PRÉSENTATION DE L'APPAREIL STOPRISE®
- 4 QUELS SONT LES DÉLAIS D'ASSÈCHEMENT ?
- 5 LES GARANTIES
- 6 DES QUESTIONS ?
- 7 QUELQUES RÉFÉRENCES

POURQUOI TRAITER LES PROBLÈMES D'HUMIDITÉ ?



PRÉSERVEZ VOTRE PATRIMOINE

Une dégradation due à l'humidité s'installe très rapidement dans les structures du bâti. Une maison saine aura plus de valeur à sa revente.



ARRÊTEZ LES RÉFECTIONS SUCCESSIVES

Les remontées capillaires occasionnent des dégâts sur les tapisseries, les plâtres, les crépis, les peintures, les cloisons, les doublages, plinthes et planchers. Ces dégradations entraînent la réalisation de travaux de réfection trop souvent répétitifs.



PENSEZ À VOTRE SANTÉ

L'humidité provoque la formation de moisissures, champignons qui sont à l'origine d'allergies et de nombreuses maladies respiratoires.



ECONOMISEZ DE L'ÉNERGIE

La résistance thermique d'un mur humide est extrêmement diminuée. De plus l'air humide est très difficile à chauffer.



SUPPRIMEZ LES PARASITES

La cause première de l'existence d'insectes tels que les termites, les cafards, les blattes et autres est due à la présence d'humidité.

COMMENT TRAITER DÉFINITIVEMENT LA REMONTÉE CAPILLAIRE ?

OBSERVATION IMPORTANTE

Pour traiter définitivement un problème de remontées capillaires, les cache-misères sont une alternative à proscrire, puisqu'ils vont engendrer des dégradations plus importantes. En effet, les caches misères couvrent les dégâts, ce qui de la même manière empêche l'eau de s'évaporer... L'eau étant fainéante, elle va chercher d'autres zones d'évaporation (généralement les détériorations apparaîtront au dessus des cache-misères).

En conclusion, la remontée capillaire n'est pas solutionnée à son origine et le ou les problèmes ne sont que déplacés.

LES SOLUTIONS EFFICACES POUR TRAITER DÉFINITIVEMENT UN PROBLÈME DE REMONTÉES CAPILLAIRES :

- **Injections de résines** : Créer une barrière étanche en injectant une résine, dans des puits d'injections en pied de mur tous les 12 à 15 cm.
- **Electro-osmose passive ou active** : insérer un fil de cuivre, dans le mur porteur, branché à des électrodes, le tout relié à une batterie.

Les injections et l'électro-osmose ne peuvent traiter que les murs porteurs. Il n'est pas possible de faire des trous et saignées (pour le fil de cuivre) dans la dalle (faire des trous dans une dalle est interdit) ni dans les cloisons (elles sont creuses et pompent l'humidité de la dalle par une humidité de contact).

Ces 2 techniques ont donc un Assèchement **PARTIEL** !

● Inverseur de polarité :

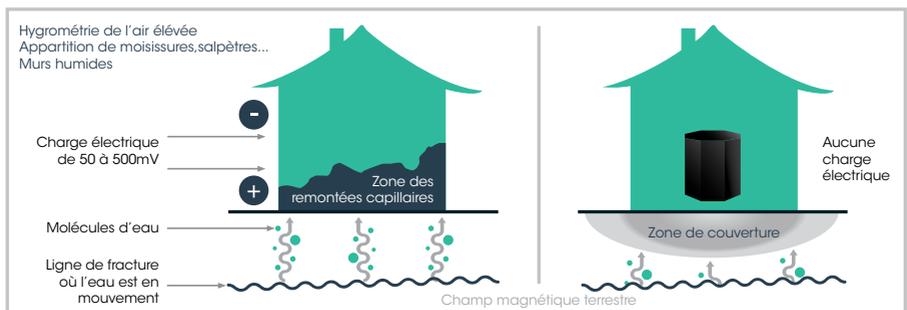
StopRise® agit sur un diamètre d'action, traitement de l'ensemble du bâtiment (murs, dalles, cloisons).

StopRise® inverse le potentiel électrique, à l'origine des remontées capillaires.

StopRise® arrête définitivement ces remontées capillaires et donc permet l'assèchement des murs et des sols sur toute la surface du bâtiment.

StopRise® traite le problème **DÉFINITIVEMENT**.

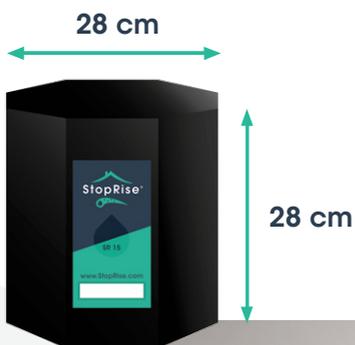
C'est un Assèchement **TOTAL** !



PRÉSENTATION DE L'APPAREIL STOPRISE®



- Auto-alimentation par le champ électro magnétique (C.E.M)
- Traitement du problème à son origine
- Assèchement TOTAL des murs, dalles et cloisons
- Orientation spécifique à respecter
- Garantie 30 ans
- Obligation de résultat



QUELS SONT LES DÉLAIS D'ASSÈCHEMENT ?

« EN COMBIEN DE TEMPS PEUT-ON QUANTIFIER UN RÉSULTAT AVANT L'ASSÈCHEMENT COMPLET » ?

Il faut prévoir globalement 1 an et plus selon l'épaisseur des murs. Le modèle ci-après permet de quantifier et de vous rassurer au terme de 3 ou 6 ou 9 ou 12 mois.

N.B. : Le délai d'assèchement d'un mur est fonction de son épaisseur, de la nature des matériaux et de la ventilation des locaux. Un torchon sèchera plus vite qu'une couverture épaisse.

Si un torchon est étendu dans un endroit où le taux d'hygrométrie est élevé, il mettra beaucoup plus de temps à sécher que s'il était situé dans un endroit ventilé. Le processus est le même pour un mur.

Lorsqu'un mur est recouvert d'un revêtement plastifié étanche (RPE), l'eau contenue dans celui-ci ne peut s'évaporer. Seul un décroûtage du revêtement permettra une zone d'évaporation naturelle en libérant l'humidité enfermée par le RPE, dans le cas contraire la durée de l'assèchement sera beaucoup plus longue, l'idéal étant un mur à 2 faces d'évaporation.

L'exemple ci-dessous est celui du torchon sur le fil à linge.



Hauteur (m)	Diagnostic d'origine	1er contrôle	2e contrôle	3e contrôle	4e contrôle
2,00	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
1,50	6%	4%	2%	1,5%	1,5%
1,20	7%	7%	4%	1,5%	1,5%
1,00	7%	7%	6%	4%	1,5%
0,50	9%	9%	7%	5%	1,5%
0,10	9%	9%	7%	5%	1,5%

N.B. : 1,5 à 2% correspond à la norme saine/sèche moyenne d'un matériau. La qualité de l'assèchement ne se constate pas par l'aspect visuel du mur.

Exemple : Si on renverse du café sur un torchon, celui-ci sera mouillé et sale. Lorsque le torchon sera sec, la tâche restera. Le résultat sera le même pour un mur. Seul le contrôle d'assèchement permettra d'organiser les travaux de rénovation, et non la visualisation des tâches.





LES GARANTIES



Au titre de l'**obligation de résultat**, « **L'installateur** » s'engage à rembourser intégralement l'appareil dans le cas où l'assèchement des murs n'atteindrait pas le niveau de la norme sèche (Ns) relevée lors de l'installation du **StopRise®**.

Le niveau Ns sera atteint dans un délai variable selon l'épaisseur des murs, leurs caractéristiques, leurs implantations (face contre terre ou non), la ventilation des locaux et le décrouitage des murs.

« **L'installateur** » garantit que ce délai sera compris entre 6 mois et une année dans les conditions les plus favorables et 3 ans dans les cas extrêmes.

Il est expressément stipulé que le bénéfice de la garantie sera perdu dans le cas où l'appareil aurait subi une détérioration ou un déplacement par rapport à la position déterminée par notre technicien.

NOTA :

Après chaque contrôle de mesures, « **L'installateur** » adressera un rapport quantifiant les taux d'assèchement des murs et établira la préconisation des travaux de réfection à réaliser au terme de l'assèchement définitif.



La Direction



DES QUESTIONS ?



L'APPAREIL A-T-IL DES EFFETS NÉGATIFS SUR MA SANTÉ ?

Les inverseurs de polarité ont été à la base conçus pour la santé, il y a environ 35 ans, pour améliorer notre métabolisme. Un champ électromagnétique quel qu'il soit est une perturbation.

Il existe 2 types de perturbations :

- **Aériennes** : lignes à haute tension, relais télévision, antennes de téléphonie mobile...
- **Souterraines** : les lignes de fractures, les sources et passages d'eau en frottement dans ces lignes de fractures.

L'appareil **StopRise®** est proposé pour les perturbations souterraines qui sont à l'origine des remontées capillaires.

L'APPAREIL N'EST PAS BRANCHÉ, COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

En effet, il s'auto alimente par le potentiel électrique généré par l'eau en mouvement dans les lignes de fractures. Ce potentiel est compris entre 50 et 500 millivolts. Il suffit de 50 millivolts pour l'alimenter.

EN COMBIEN DE TEMPS CONSTATE T'ON UNE AMÉLIORATION ? DANS QUELS DÉLAIS MES MURS SERONT SECS POUR FAIRE LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ?

Il faut se rapporter à l'exemple du torchon sur le fil à linge et surtout de bien vérifier la ventilation des locaux. Dans ce cas, au terme de 4 à 6 mois on constate des premières améliorations.

Quant au délai d'assèchement avant travaux de rénovation, cela mettra 6 mois à 1 an dans les meilleures conditions en fonction de l'épaisseur des murs, de la structure des matériaux, de la ventilation des locaux. Cet assèchement pourra être plus long si les conditions idéales ne sont pas requises.

QUELLES INCIDENCES DE PERTURBATIONS SUR MES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ?

Il n'y a aucune incidence. Prenons l'exemple de fonctionnement du four à micro-ondes. Celui-ci est branché électriquement et lorsque vous le mettez en route, il émet des micro-ondes.

StopRise® n'étant pas branché, ne peut émettre des ondes.

QUELQUES RÉFÉRENCES



Château de Vaux-Le-Vicomte
Maincy (77)



Eglise Saint Pierre de Venaco (20)



Ecole de Carmaux (81)



Maison particulière
Tours en Savoie (73)

● + de 1000 appareils déjà installés



Musée de la Faïence
Nevers (58)



Eglise de Lussagnet (40)



Maison particulière
Rouen (76)



Maison particulière
Villecroze (83)

Pour en savoir plus sur notre
inverseur de polarité **StopRise®**,
visionnez la vidéo :

